

sans se soucier de sa bonne on. Le maire assurait à la barre r fait « *confiance à une pyra-* » mais ses arguments n'ont suffi. Son avocat M^e Jacques rau a plaidé pour une relaxe u pire une dispense de peine, ain. L'élue de l'Est se laisse « *le s d'analyser l'utilité de faire loupas* ».

de l'aire. La chambre régionale des comptes réclame près de 300 000 euros aux prévenus pour l'ensemble des dépenses de l'Amicale qui n'était pas d'intérêt public selon elle. Noëlle Dugain a déjà commencé à rembourser mais le maire et l'ancien trésorier ont fait appel de cette décision.

Lisa MELA

POUR DES VIOLENCES

ait volé mon sac»

on ferme hier matin pour avoir frappé un homme e dernier de lui avoir volé son sac.

es avec des amis. En rentrant s son squat, il s'aperçoit que sac à disparu et soupçonne tement le dernier venu. La me n'avait dormi dans le squat de deux reprises. Pour l'agres- il n'y avait pas de doute. *Il faut comprendre qu'il y a sa vie dans son sac à dos, sa e Vitale sans quoi il ne peut toucher son allocation adulte dicapé, sa carte de retrait et ses*

quelques affaires d'hygiène qui lui permettent de maintenir une existence décente », précise M^e Diane Marchau, l'avocate de la défense.

Sans réfléchir et avec 1,42 gramme d'alcool dans le sang, il se saisit de l'objet métallique et surprend son suspect alors que ce dernier est assis et lui tourne le dos. Il frappe à au moins neuf reprises, notamment sur la tête. La compagne du blessé a dû intervenir avec un bâton pour mettre l'agresseur en fuite.

« *La victime a eu trente jours d'incapacité totale de travail et un début d'hématome sous dural, s'il n'avait pas été pris en charge rapidement par les secours, il aurait pu mourir* », s'exclame Emmanuelle Carniello, procureur à l'audience. Elle requiert deux ans de prison dont un ferme.

Jean-Eddy Baptiste est désolé et voudrait bien éviter la prison mais la mission est difficile pour son avocate. Elle retrace le parcours chaotique d'un homme à qui la vie n'a pas fait de cadeau. Le Portois perd son père à 16 ans, fait un AVC à 26 ans et perd sa mère peu de temps après. Il a bien des frères et sœurs mais il galère.

Avec son handicap et sans travail, il est à la rue depuis de nombreuses années et se débrouille tout seul comme il peut. Mais la misère n'a pas suffi à effacer les coups. Le tribunal a puni le Portois plus sévèrement que les réquisitions et a prononcé un mandat de dépôt à son encontre.

Lisa MELA



ndant deux mois.

FRAUDE FISCALE

Huit mois de prison pour l'ex-préfet de La Réunion

Jean Daubigny, préfet de La Réunion entre 1998 et 2001, a été condamné hier à huit mois de prison avec sursis pour ne pas avoir payé ses impôts pendant au moins quatre ans.

Ce haut fonctionnaire, préfet pendant plus de trente ans, était arrivé dans notre île en 1998 avant de rejoindre le département de la Marne en 2001. Il comparait devant le tribunal correctionnel de Paris hier pour ne pas avoir déclaré ses revenus de 2011 à 2014, soit 193 393 euros d'impôts impayés. Le couple a depuis régularisé sa situation fiscale, pénalités comprises.

50 000 euros d'amende requis

Son épouse, qui ne s'était pas non plus occupée de payer les impôts du couple malgré les courriers de l'administration fiscale, a été condamnée à quatre mois de prison avec sursis.

Lors du procès en septembre, le procureur avait requis un an de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende contre Jean Daubigny et six mois avec sursis contre son épouse.

Ni le couple présent au tribunal vendredi, ni leur avocat M^e Jean Veil n'ont souhaité faire de commentaire sur le jugement. M^e Veil a précisé ne pas avoir décidé s'il ferait appel.

Jean Daubigny, énarque de 69 ans, est devenu en 2012 directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur Manuel Valls. Quelques mois plus tard, il a pris la fonction de préfet de Paris et de la région Ile-de-France.

La direction générale des finances publiques avait donné l'alerte en 2013, mais n'a porté plainte qu'en 2016.



Jean Daubigny a expliqué qu'il avait développé « un blocage » car il était « noyé dans le travail ».
(Photo Raymond Wae Tion)